



Octobre 2017

Maslacq



Maslacq Infos

Bulletin municipal de la commune de Maslacq

GRATIFIERIA

VIDE GRENIER GRATUIT

Fournissez des objets (La veille de 16 à 19h)

Faites un don au Téléthon

Participez aux animations

Repartez avec ce qui vous plaît !

11 novembre, journée Téléthon à Maslacq

Conseil Municipal (p3-13)

- Taxes Locales (modificatif)
- Vente logements (domaine des chênes)
- Employés municipaux (grades)
- Baux (Appartement Mairie et épicerie)
- Devis informatique (École)
- Mise aux normes complexe Ménat
 - ✓ Chiffrage architecte
 - ✓ Subvention CCLO
 - ✓ Subvention territoires ruraux
 - ✓ Subvention Département
- Questions orales (Conseillers)

Arrêt sur images (p 14-20)

- Maison du bridge (Sarpourenx)
- Changement d'épicier
- Des fêtes réussies (Maslacq)
- Pétanque semi nocturne (Maslacq)
- Comice agricole (Lagor)
- Marché gourmand (Maslacq)
- Des soins au clocher (Maslacq)
- Sécurité seniors (Maslacq)
- Le jeu des 1000 € (Maslacq)

Ça nous concerne (p21-32)

- Téléalarme (CCAS)
- Opération « Stop Pub » (CCLO)
- 20 ans du SSIAD du Bassin de Lacq
- Repas de la chasse (Maslacq)
- Formulaire contact = Outil de dialogue
- Cérémonie du 11 novembre
- Pas encore convaincu du site www.maslacq.fr ? Connectez-vous !

Dossier : Téléthon (p-10-11)

Vie associative: Activité—Agenda (p-25-32)

Consultez régulièrement le site www.maslacq.fr (il vit tous les jours!)

*T'*

Le mot du Maire



*Georges TROUILLET
Maire de MASLACQ*



Maslacq Infos

Directeur de la publication : le Maire de Maslacq

 05 59 67 60 79

 05 59 67 31 82

 www.maslacq.fr

mairie.maslacq@wanadoo.fr





Lisez les PV en ligne dès le jour de l'affichage
VIE MUNICIPALE
Conseil Municipal
PV de séances
<http://www.maslacq.fr>

Taxe foncière

Taxe d'habitation

TAXES LOCALES Modificatif (séance 30/06/2017)

Le Département nous demande de modifier (Cf tableau ci-après) notre vote concernant la baisse de la Taxe d'Habitation liée à l'adoption de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères par la CCLO. Il s'appuie pour cela sur un article du Code Général des Impôts qui stipule que la Taxe d'Habitation ne peut varier plus rapidement que la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

	Bases 2017	Taux votés	Produit
Taxe d'Habitation	1 058 000	13.67 %	144 629
		13.32 %	140 925
Taxe Foncière (bâti)	789 700	12.39 %	97 844
		12.39 %	97 944
Taxe Foncière (non bâti)	38 600	29.06 %	11 217
		38.59 %	14 986
Total			253 690
			253 665

S'agissant d'un choix qui consistait à revenir à la situation de 2012, le Conseil Municipal considère que l'obligation qui lui est faite de la modifier est absurde et impossible à expliquer à ses administrés et aurait souhaité que sa décision initiale soit entérinée. Cependant si l'Administration ne lui laisse pas le choix, il accepte de modifier le taux des trois Taxes selon le tableau ci-dessus de façon à conserver le produit voté en avril.

Vote : Pour = Unanimité



Avis de projet de vente des logements au domaine des chênes (séance 30/06/2017)

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer nous informe du souhait de la société Habitelem de procéder à la vente de huit pavillons du Domaine des Chênes, et invite la Commune à émettre un avis sur ce projet de vente et le barème de prix

Porte N°	Type	Surface Habitable	Estimation Des Domaines	Locataire occupant (décote -10%)	Locataire Habitelem (décote -5%)	Personnes extérieures (surcote +5%)
1	P4	88 m ²	106 000 €	95 400 €	100 700 €	111 300 €
2	P5	104 m ²	120 000 €	108 000 €	114 000 €	126 000 €
3	P3	69 m ²	88 000 €	79 200 €	83 600 €	92 400 €
4	P4	88 m ²	106 000 €	95 400 €	100 700 €	111 300 €
5	P4	88 m ²	106 000 €	95 400 €	100 700 €	111 300 €
6	P3	69 m ²	88 000 €	79 200 €	83 600 €	92 400 €
7	P4	88 m ²	106 000 €	95 400 €	100 700 €	111 300 €
8	P5	104 m ²	120 000 €	108 000 €	114 000 €	126 000 €

Avis sur le projet : Abstention à l'Unanimité
Le Conseil ne voit pas l'intérêt de se prononcer sur la mise en vente alors que son avis n'aura aucun impact sur la décision de la société Habitelem

Observations grille de prix : Le Conseil Municipal trouve les prix figurant dans la grille, élevés au regard

- De la situation économique des locataires
- De la vétusté des logements mis en vente
- Des travaux qui seront nécessaires (en matière d'isolation en particulier)



Encaissement chèque (séance 30/06/2017)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un chèque de 6 917.21 €.reçu en Mairie.
Il s'agit d'un acompte de la société AXA sur le sinistre survenu à l'église lors de la tempête du 5 février 2017

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le Maire à procéder à l'encaissement.

Vote : Pour = Unanimité



Avancement de grade

(séance 30/07/2017)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées.

Vote : Pour cette modification du tableau des emplois = Unanimité

Il est proposé au Conseil Municipal, pour tenir compte des besoins du service et permettre l'évolution de carrière d'un agent, d'actualiser le tableau des emplois de la Commune en :

- ✓ Supprimant à partir du 1^{er} juillet 2017 un emploi permanent à temps non-complet (16,5/35^{ème}) d'Adjoint technique.
- ✓ Créant, à compter de cette même date, un emploi permanent à temps non-complet (16,5/35^{ème}) d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe.



Agence postale : Qualification d'un poste

(séance 30/07/2017)

M. Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 25/09/2008 le Conseil Municipal a créé deux emplois d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe à temps non complet pour le fonctionnement de l'Agence Postale Communale, l'un d'eux est actuellement pourvu par le recrutement d'un agent en Contrat à Durée Déterminée (CDD) depuis le 04/05/2014.

Par délibération en date du 16/02/2017, le Conseil Municipal l'a autorisé à renouveler ce contrat de travail.

Pour tenir compte d'évolutions règlementaires récentes, Le Conseil Municipal est appelé à,

DÉCIDER

- que le poste relève de la catégorie hiérarchique C.
- que la rémunération sera celle correspondante à l'indice brut 347, majoré 325

AUTORISER le Maire à signer le contrat de travail correspondant auquel seront annexés les documents internes fixant les conditions d'emploi des personnels.

Vote : Pour cette précision de la définition du poste = Unanimité

(séance 30/07/2017) Location appartement Mairie

La locataire du logement au-dessus de la mairie nous a signifié la résiliation de son bail au 15/09/2017.

Une demande a déjà été effectuée pour louer ce logement au 15/09/2017. S'agissant d'un logement social, les demandeurs doivent fournir les documents nécessaires (revenus, CAF...) permettant de vérifier qu'ils répondent aux critères se rapportant à ce type de logement



Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire

- ✓ À restituer la caution d'un montant de 445.24 € si l'état des lieux est satisfaisant.
- ✓ À signer le nouveau contrat de location.

Vote : Pour cette précision de la définition du poste = Unanimité

Bail « Petite épicerie

(séance 30/07/2017)

Le locataire de la petite épicerie cède le fonds exploité dans les locaux nous appartenant situé à MASLACQ 5 rue du Parc.



Le bail des locaux dans lequel ledit fonds de commerce est exploité sera transféré à un nouvel épicier le jour de la vente du fonds, le Conseil n'a pas à intervenir par une délibération



nano micro

Devis pour l'école (séance 30/06/2017)

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors de la réunion du Conseil d'École qui s'est tenue le 16/06/2017, ont été abordés les travaux et investissements à prévoir pour la rentrée scolaire 2017-2018, notamment la rénovation du parc informatique, le système de tableaux numériques ayant 8 ans commence à souffrir de dysfonctionnements et repose sur des technologies dépassées.

Stephan BONNAFOUX déplore le fait qu'un seul devis soit présenté pour une dépense de cette ampleur. Il fait valoir qu'en tant que particulier quand nous avons un investissement de cette importance à réaliser, nous ne le faisons pas sans comparer plusieurs propositions et que n'importe quel spécialiste informatique a capacité à prendre en charge la maintenance du système. Il lui est répondu

- ◆ Que les investissements proposés s'intègrent dans un ensemble complexe dont Nano Micro, qui l'a créé et en assure la maintenance, a une parfaite connaissance.
- ◆ Que les prix proposés se situent bien dans le marché.
- ◆ Que dans les choix, Nano Micro a le souci d'éviter à la commune les dépenses inutiles (exemple dans la proposition de passage un antivirus qui va nous permettre d'économiser un serveur).
- ◆ Que la commune qui a rencontré des difficultés informatiques (secrétariat, bibliothèque, école) n'en a plus depuis que Nano Micro assure la maintenance et qu'en informatique, ce type de relation de confiance est primordial.
- ◆ Que l'urgence (décision à prendre avant la fin de l'année scolaire pour une matérialisation à la rentrée) ne permettait pas une mise en concurrence.

	PRESTATIONS	TARIF (TTC)
Option 1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modernisation et amélioration du réseau Wifi de la classe de direction, ✓ Remplacement de l'ordinateur du Directeur, ✓ Fourniture d'une protection antivirus 36 mois, avec filtrage internet (permet de supprimer le serveur) ✓ Nettoyage vidéoprojecteur classe de Mme CHAILLET. ✓ Maintenance estivale du parc professeur et de la valise numérique, prévue de toute façon mais plus lourde en raison des problèmes à résoudre (Piles pour les ordis de la valise...) 	2 299.60 €
	Total Option 1 :	2 299.60€
Option 2	<ul style="list-style-type: none"> - Identique à l'option 1 mais - Changement du vidéoprojecteur de Mme CHAILLET. (Au lieu de nettoyage) 	2 299,60 € 1 314,00 € -222,00 €
	Total Option 2 :	3 391.60 €
Option 3	<ul style="list-style-type: none"> - Identique à l'Option 1 mais - Remplacement vidéoprojecteur et TBI de la classe de Mme CHAILLET par des équipements interactifs nouvelle génération (TVI). <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrairement au TBI il est possible <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'écrire sur ce tableau avec des marqueurs quand le TVI ne fonctionne pas. ✓ Pendant le fonctionnement du TVI le tableau réagit comme si l'on utilisait une souris. ○ Équipé d'une solution ultra courte focale le bras est très court et à l'abri des manipulations ○ Solution est déjà installée par NanoMicro sur 20 sites (Au lieu de nettoyage) 	2 299.60 € 3 963.26 € -222.00 €
	Total Option 3 :	6 040.86 €

Au terme d'un long échange les positions n'évoluant pas on passe au vote

Vote pour l'option 3 :

Contre => Stephan Bonnafoux qui est d'accord avec l'investissement mais par son vote entend dénoncer le fait qu'on n'ait pas demandé des devis à plusieurs fournisseurs.

Pour => Le reste du Conseil

Le Jeu des 1000€

Dépenses imputables sur l'article 6232 : Frais d'hébergement. (séance 26/09/2017)

M. le Maire propose d'ajouter à la liste des dépenses imputables l'article 6232 : Frais d'hébergement liés à l'activité des services ou des intervenants extérieurs dont l'activité est elle aussi liée au fonctionnement de la commune.

Ceci afin de pouvoir y affecter le logement des deux animateurs de France Inter lors de l'enregistrement du Jeu des 1000 €

Vote : Pour = Unanimité



Mise aux normes complexe Ménéat évaluation et plan de financement (séance 26/09/2017)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal sur l'avancée du projet mise en accessibilité des bâtiments.

- Diagnostic de l'APAVE
- Dépôt auprès de la Préfecture d'un programme de mises aux normes par l'intermédiaire de Mme TARDIEU architecte.
- Avis favorable le 21 février 2017 de la sous-commission départementale d'accessibilité
- Accord de la Préfecture le 02 mars 2017,

Cet agenda prévoit une mise en accessibilité des bâtiments communaux, entre 2017 et 2019, pour un montant global de 408 000 €.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité d'engager des travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité du Complexe Ménéat essentiel et indispensable à la vie associative et culturelle du village, qui représente aujourd'hui la plus grosse tranche des travaux de mise en accessibilité, projet qui nécessite l'octroi de subventions pour pouvoir être mené à son terme.

Ces travaux consistent en la mise en accessibilité et la réhabilitation des locaux et de la cour du Complexe Ménéat, aujourd'hui vétustes, ainsi qu'en l'aménagement du parking, de stationnements et des cheminements et des accès pour les personnes à mobilité réduite, des travaux de couverture sont également prévus.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver l'opération et de mise en accessibilité et de réhabilitation du Complexe Ménéat et son plan de financement et de l'autoriser à déposer les demandes de subventions présentées, comme détaillé dans les deux tableaux.

Il précise qu'à la suite d'une fuite constatée lors de dernières pluies, il a fait intervenir l'entreprise MARLAT qui lui a indiqué que le cheneau en aluminium devrait être changé. Mme TARDIEU a rajouté 20 000 € pour tenir compte de cette dépense.

DEPENSES	Montant HT
Travaux	363 900 €
Honoraires architecte	35 000 €
Géomètre, bureau de contrôle, coordinateur SPS	9 700 €
Frais divers	7 500 €
Imprévus 3%	11 000 €
TOTAUX	427 100 €

Estimations de Madame TARDIEU

RESSOURCES	Montant	%
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	128 130 €	30%
Département au titre de l'appel à projets centralités	128 130 €	30%
Fonds de concours de la Communauté de Communes	85 420 €	20%
Sous-total :		80%
Autofinancement	85 420 €	20%
	427 100 €	100%

Vote :

Abstention : Stéphane Bonnafoux pour lui-même et Julien Escos dont il a procuration
Pour = Le reste de l'Assemblée





Mise aux normes complexe Ménéat demandes de subvention (séance 26/09/2017)



Fonds de concours Communauté de Communes de Lacq Orthez

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
Vu le règlement d'attribution du Fonds de Concours destiné aux communes membres de la CCLO,
Vu les Statuts de la CCLO qui incluent la Commune de Maslacq comme l'une de ses communes membres,

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire selon le plan de financement voté, à demander un Fonds de Concours à la Communauté de Communes Lacq-Orthez à hauteur de 20% du montant Hors Taxes des travaux soit 85 420 €.

Vote :

*Abstention : Stéphane Bonnafoux pour lui-même et Julien Fscos dont il a procuration
Pour = Le reste de l'Assemblée*



Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Préfecture)

La Préfecture a, lors de précédentes réunions, approuvé le projet imposé par l'agenda d'accessibilité programmée. La mise aux normes d'accessibilité et la réhabilitation du complexe Ménéat peut bénéficier de subventions de la part de l'état au titre de la D.E.T.R.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur le Préfet dans le cadre de la D.E.T.R. le financement de cet équipement communal à hauteur de 30% du montant Hors Taxes des travaux, soit 128 130 € conformément au plan de financement prévisionnel voté.

Vote :

*Abstention : Stéphane Bonnafoux pour lui-même et Julien Fscos dont il a procuration
Pour = Le reste de l'Assemblée*



Appel à Projets Centralités

Le Département a, lors de précédentes réunions, approuvé le projet imposé par l'agenda d'accessibilité programmée. La mise aux normes d'accessibilité et la réhabilitation du complexe Ménéat peut bénéficier de subventions de la part du Département au titre des « Appels à Projets Centralités ».

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire de solliciter auprès du Conseil Départemental dans le cadre des « Appels à Projets Centralités » le financement de cet équipement communal à hauteur de 30% du montant Hors Taxes des travaux soit 128 130 € conformément au plan de financement prévisionnel voté.

Vote :

*Abstention : Stéphane Bonnafoux pour lui-même et Julien Fscos dont il a procuration
Pour = Le reste de l'Assemblée*



Questions orales des conseillers



Stephan BONNAFOUX (30/06/2017)

- **Pelotari.**

Le Club lors de la finale a eu des réactions des riverains du fait du bruit réalisé en préparant le repas dans la cour derrière Ménat . Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, il réfléchit à 2 options :

- ◆ Cuisine mobile à placer derrière le Trinquet qui devrait être logée pendant l'année dans un local communal.
- ◆ Construction le long du mur du Trinquet

Le Conseil privilégierait plutôt la cuisine mobile car

- ◇ *Les normes imposées aux collectivités pour construire des locaux de cuisine sont lourdes et débouchent sur des coûts élevés*
- ◇ *Il faudrait abattre un tilleul centenaire*
- ◇ *La construction apparaîtrait comme une verrue disgracieuse sur le mur du Trinquet*



Nicole LASSERE (30/06/2017)

- **Chemin du Hayet**

Le désherbage a été réalisé correctement au début de la zone habitée mais n'a pas été réalisé à l'aplomb des maisons neuves .

Il était prévu que la CCLO intervienne dans cette zone devant toutes les maisons, contact va être repris.

- **Panneau arraché posé route d'Orthez**

À l'issue d'une soirée des Fêtes, un panneau interdit aux motos arraché au stade avec son plot en béton a été déposé le long de la route d'Orthez en face de la rue menant au parking de l'école.

Il va être récupéré pour le replacer.

- **Trottoir en face de l'école**

Un Scénic noir qui se gare sur le trottoir au lieu d'utiliser une place de parking fait prendre des risques aux mamans avec des enfants .

Le propriétaire va être contacté.



Christian COUTURIER (30/06/2017)

- **Rythmes scolaires**

Un Décret permet de revenir à la semaine de quatre jours .

Il a été décidé après concertation de maintenir la semaine de 5 jours pour l'année scolaire à venir et de mettre en place un groupe de réflexion pour le moyen terme.



Robert LANGLA

- **Tour du stade** (26/09/2017)

De la végétation pousse sur la tour et le projet de devis (portes et toiture) n'a pas avancé.

Priorité est donnée à l'heure actuelle au projet de la salle socio-culturelle mais effectivement on devrait pouvoir faire réaliser la fermeture des trois issues pour éviter des risques au public..

- **Affichage propreté**

Les affiches placées l'an dernier en divers points du village pour rappeler la nécessité de ne pas laisser ses déchets dans la nature commençaient à mal vieillir, elles ont été enlevées.

L'efficacité de l'opération n'est pas énorme.

Le problème est malheureusement très général, comme en témoigne le récent article paru dans la République .

- **Banderolles Fêtes 2016**

Des banderoles datant des fêtes 2016 n'ont pas été enlevées .

Effectivement, le sujet a été évoqué avec le comité des Fêtes, il va falloir les enlever .

- **Jeu des Mille Euros** (26/09/2017)

Robert explique que la démarche auprès de France Inter entamée il y a 2ans vient d'aboutir.

Qu'il s'agit d'une chance pour la commune d'avoir sur son territoire un événement culturel qui fait parler du village au niveau national avec une audience de 1,5 million de personnes.

C'est gratuit et ouvert à tous publics et organisé par des professionnels (France-Inter).

L'enregistrement des émissions aura lieu le 5 octobre à 18 heures 30 en salle socioculturelle.

Robert demande aux conseillers de relayer l'info autour d'eux et de venir nombreux avec leurs amis assister à l'enregistrement et à ceux qui en ont la disponibilité de participer à la mise en place des chaises dans la salle.



Robert LANGLA (26/09/2017)

• **Téléthon**

Le programme a été envoyé à l'animatrice sur le secteur de Lagor : Gratiféria

Deux chevaux du Béarn
(exposition et balade sur Maslacq)

Promenade sur le chemin de St Jacques, commentée
(l'histoire du village est riche).

Forum de l'hypnose l'après-midi à partir de 13h30

Grillade et buvette



Jacqueline MINJOU (30/06/2017)

• **Soins Infirmiers À Domicile de Lacq.**

L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu avec une participation décevante des familles et des collectivités (Maslacq était représentée)

Le 16 novembre, (pour le 20^e anniversaire), il y aura un repas et un débat « réactiver les solidarités familiales dans le cadre du maintien à domicile ».

Il serait bon qu'il y ait une forte participation.

• **Services d'aide à domicile**

Le Département organise le 12 juillet une nouvelle réunion sur ce thème.



Jean NAULÉ

• **Voirie (CCLO) 30/06/17**

Plusieurs programmes ont été ou vont être réalisés :

◆ **Régie**

Chemin de la Plaine, chemin de la Geyre, chemin de Chinnet, chemin los Termiers *(Réalisés)*

◆ **Parking Mairie église**

(Réalisés sans aucune efficacité)

◆ **Concertation**

Chemin de Hayet (partie rue de l'école à rue des Pyrénées), chemin Laubadère (pont à ambulances), chemin Larue, ne sont pas faits, le Syndicat gave Baise devant réaliser un diagnostic réseau sur ces trois voies, *les travaux ne pourront intervenir qu'en septembre octobre.*

• **Chemins ruraux 26/09/17**

Jean a reçu les estimations pour les remises en état souhaitées (cailloux et tri couches). Si l'on choisit la solution tri couches, le prix des cailloux vient s'ajouter alors que le volume de cailloux devrait dans ce cas être inférieur.

Il souhaite une réunion voirie pour procéder à une estimation plus précise pour orienter les choix



INFORMATIONS DU Maire (26/09/2017)

• **Secrétariat.**

La situation devient très difficile pour Nadine et Camille.

Jean-Luc est en « longue maladie », il demande un congé de longue durée ce qui pourrait l'amener à la retraite sans reprendre son activité. Cette formule comporte un risque pour la commune car ce congé de 5 ans est réexaminé annuellement et la commune ne peut se permettre d'avoir 3 postes au secrétariat s'il était amené à reprendre son poste.

Rendez-vous est pris au centre de gestion pour chercher une solution

• **Complexe Ménat**

Les travaux n'intervenant dans l'immédiat, il est possible de procéder à des locations



Alain de LAPPARENT (30/06/2017)

• **Commission Information Communication.**

La Commission Information a peu de retours sur la manière dont est perçu le travail qu'elle réalise, (bulletin et site) qui permette de guider les évolutions souhaitables. Elle envisage d'envoyer un questionnaire Internet aux conseillers pour qu'ils donnent leur opinion et fassent part des réactions des administrés dont ils ont connaissance.

Le Conseil n'a pas d'objection mais lui rappelle qu'en général quand il n'y a pas de réaction c'est plutôt signe de satisfaction.



Michel GRIGT (30/06/2017)

• **Monument aux morts**

Il demande où en est le projet de remise en état.

La décision de combler les fissures pour réduire les dégradations à venir a été prise par le Conseil.

Les travaux ont été commandés et réalisés depuis.



Téléthon 2017 à Maslacq

Maslacq depuis deux ans est commune partenaire du Téléthon avec une formule originale : La « Gratiféria » (Vide grenier gratuit). Il s'agit d'aller à l'encontre de l'idée dominante selon laquelle tout service doit être payant, d'ouvrir d'autres horizons que les rapports marchands et contribuer à changer notre rapport à la consommation.

Devant la faible participation en 2016, la question s'est posée de changer de formule, mais nous sommes attachés à la philosophie de la gratuité, qui introduit de la solidarité dans les relations et le résultat financier pour le Téléthon est satisfaisant.

Le choix qui a été fait est de maintenir la formule en l'accompagnant d'animations plus attractives et en améliorant la communication extérieure sur l'événement.



salle socioculturelle samedi 11 novembre entre 10h00 et 16h30

De quoi s'agit-il ? Un vide grenier gratuit

C'est un marché gratuit, où l'on peut donner des objets dont on ne sert pas, et s'en procurer librement.

Que donner ? Un large éventail d'objet

Meubles, jouets, bibelots, ustensiles de cuisine, petit électro-ménager, vêtements, lampes, livres,



téléphones,
tablettes,
ordinateurs...

Qui apporte des objets ? Chacun d'entre nous

Nous avons tous chez nous des objets dont nous ne nous servons pas.

Pourquoi ne pas en faire profiter des gens qui en ont l'utilité et en même temps participer au Téléthon?!

Dès à présent, réfléchissez aux objets que vous avez dans vos placards et dont vous ne vous servez pas.

Comment donner ? En les apportant la veille

Les objets proposés (en bon état de fonctionnement, complets et propres) seront déposés par les donateurs

Vendredi 10 novembre de 14 à 19h à la salle socioculturelle

Les bénévoles peuvent vous aider à transporter certains articles (dans la limite des moyens disponibles)

en appelant ☎ 06 31 44 23 71 entre le 08 et le 10 novembre

Qui pourra en bénéficier ? Nous tous

Toute personne intéressée peut se servir dans les articles proposés, aucune rétribution n'est demandée.

Objets sans preneur ? Ils seront donnés aux Restos du Cœur

Les restos du Cœur d'Orthez récupèrent les objets qui n'ont pas trouvé preneur et en font bénéficier des familles.





Soyez nombreux

- ◆ À fournir des objets,
- ◆ À fouiner à la recherche d'un objet utile ou inattendu,
- ◆ À participer aux animations



Et le TÉLÉTHON dans tout ça ?



UNE URNE est à la disposition de tous (donateurs, bénéficiaires d'objets ou simples visiteurs), pour collecter des fonds au bénéfice du



(Les dons par chèque sont fiscalement déductibles)

DES ANIMATIONS À VOTRE SERVICE



UNE BUVETTE avec sandwiches,

pour partager entre amis tout au long de la journée

- ◆ Des boissons (bière, vin, café, thé, soda, jus de fruit...)
- ◆ Des sandwiches (à base de grillades)...

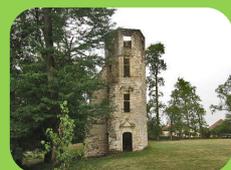
LES 2 CV DU BÉARN

Exposition et balade



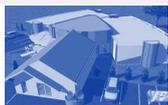
CIRCUIT PÉDESTRE COMMENTÉ

de 10h à 12h, autour de l'histoire de Maslacq



ATELIER HYPNOSE ET MAGIE !

Des membres du forum de l'hypnose 64 à partir de 11h vous feront vivre une expérience insolite... ne ratez pas cette occasion !



Maison du Bridge à Sarpourenx (06-2017)

© Comité de l'Adour



Le comité de Bridge de l'Adour a construit sa maison du Bridge à Sarpourenx.

Cet édifice sera la tête de pont des vingt quatre clubs du Comité, et lui permettra l'organisation de compétitions dans de bonnes conditions. Elle abritera aussi le club d'Orthez qui était hébergé dans des locaux vétustes.

Elle a été inaugurée le 24 juin.

Inauguration

Elle s'est déroulée en présence de Messieurs Bernard COLLET (Président du Comité de l'Adour), Patrick BOGACKI (Vice Président de la Fédération Française de Bridge), David HABIB (Député), Jean-Jacques LASCABES (Maire de Sarpourenx), Bertrand ROULLET (Vice-Président du Comité de Guyenne), Olivier DICHARRY (Architecte Maître d'œuvre), Fabien ETCHART (Conducteur des travaux), d'un représentant du Crédit Agricole (partenaire du projet).

Tournoi

Tout l'après-midi, cent dix neuf équipes se sont mesurées transformant la place de la Mairie en un gigantesque parking.



Fête du Comité de l'Adour

La fête annuelle du Comité a clôturé cette dense journée par un apéritif, un repas et une soirée dansante.



© JC Vignasse

L'épicerie a changé de mains (08-2017)

Après deux années passées à MASLACQ comme gérants de la " Petite épicerie " à travers leur société " Ge Cook ", Marcellin et Marie-Hélène MAREST, ont décidé, du fait d'une clientèle locale insuffisante à l'épicerie, de revendre leur fonds de commerce pour développer leur activité « traiteur » sur Orthez. Ce sont Dominique et Carole COEFFET, en provenance de Normandie suite à un rapprochement familial, qui se sont portés acquéreurs.



Transmission des clés

Pour remercier ses clients les plus fidèles, et leur dire au revoir, de façon festive, le couple MAREST a organisé le 31 Juillet, pour son départ un apéritif convivial suivi dans la soirée d'une excellente paella.

À l'issue de cette journée la passation des clefs est intervenue entre anciens et nouveaux gérants.



Le couple MAREST dit au revoir à sa fidèle clientèle





Fêtes de Maslacq (06-2017)

Cette année, les Fêtes patronales ont eu une coloration particulière, avec un Comité des Fêtes réduit.

Grâce à la forte implication des associations qu'il a su susciter, Julien ESCOS a réussi son pari de sauver les Fêtes et cette situation inédite leur a donné un caractère familial qui a été très apprécié

Concours de pétanque semi-nocturne

Quarante quatre doublettes y ont participé

Tournoi principal :

Gagnants => Romain Da COSTA et Renaud
face à Mark DAUBAS et Maxime ARROSTEGUY.

Tournoi secondaire :

Gagnants => JIMENEZ et BERNADICOU
contre Emilien et Stéphan BONNAFOUX.

Tournoi tertiaire :

Gagnants => Joaquin PALLARÈS et LAGARDÈRE
opposés à Josette et Jean Da COSTA.



Tournoi de pêche du samedi

Les quarante ont finalement été tirés au sort car les truites du lac ont été décimées par l'élévation de la température de l'eau du lac.

Ont remporté la mise :

Chez les hommes :

Kevin SZANTAU, Stéphane MOMAS et Roger ESCOS

Chez les femmes :

Bernadette LARREGARAY et Claudine DARRACQ

Chez les jeunes :

Valentin CUESTA, Salomé De CHARRETTE, Salomé RAMIREZ,
Antonin BORDENAVE et Elena ESQUER

Samedi soir, une paëlla et un feu d'artifice que le temps clément a permis de tirer ont clôturé la soirée.

Dimanche, le petit déjeuner à la fourchette a été suivi par une messe solennelle, le lâcher de ballons des enfants et un apéritif réunissant les participants.

2° Concours de pétanque semi nocturne (07-2017)

Après le succès du premier concours de pétanque en doublettes des Fêtes, le second, organisé en semi-nocturne du 13 au 14 juillet a bénéficié d'un peu moins d'affluence, avec une trentaine de doublettes du fait en particulier que de nombreux concours avaient lieu dans des villages voisins .



Tournoi principal :

Gagnants => Romain Da COSTA et Mike battent Jonathan et Franck.

Tournoi secondaire :

Gagnants => Gérard et Jo contre Rémi et Franck.

Tournoi tertiaire :

Gagnants => Cédric et Sam opposés à Jean Noël PERPERE et Jean Bernard HAUTOIS.

Tournoi quatrième :

Gagnants => Sarah et Cyril contre Stéphan BONNAFOUX et son fils Emilien

Après la remise des prix, ce tournoi amical s'est terminé tard dans la nuit.

Le Président et le Conseil d'Administration de "La Boule Maslacquaise" remercient tous les joueurs et les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ce tournoi.



Voyage du comice agricole de Lagor (08-2017)



Le voyage annuel du comice agricole de Lagor était programmé à Urdax en Espagne, (à 5 Km de Dancharia).

Dès 06 h 30, quatre bus, sont passés dans les villages, pour embarquer les participants et les conduire dans un premier temps à la salle des Fêtes de Biron à un copieux petit déjeuner avant de prendre la route .

La journée en Espagne

C'est une journée chargée qui attendait les 197 personnes qui s'étaient inscrites :

- ◆ Le moulin des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, reconstruit au XVIII^{ème} siècle, qui demeure en parfait état de fonctionnement.
- ◆ Les grottes d'URDAX, découvertes par le spéléologue français Norbert CASTERET (en 1930), qui ont été habitées par nos ancêtres à différentes périodes du Paléolithique et du Mésolithique.
- ◆ Un déjeuner convivial (qui a régalé l'ensemble des convives).
- ◆ Le monastère du XI^{ème} siècle dont il ne reste que l'église et le cloître.

Dès le retour, rendez-vous était pris pour 2018



Écrevisse dans la piscine (07-2017)

Drôle de surprise pour la famille LASSERRE qui a trouvé une écrevisse de Louisiane (espèce nuisible) dans sa piscine au moment de prendre un bain. L'animal venait probablement des champs voisins.



Des soins pour le clocher (09-2017)

Les maslacquais ont été intrigués par la présence d'une nacelle au sommet de laquelle s'activait la silhouette d'un homme.

Des soins rendus nécessaires

Il s'agissait d'un couvreur procédant à des réparations destinées à corriger les effets des derniers coups de vent sur la toiture de l'église





Marché gourmand (09-2017)

La dynamique équipe de « Lous de Bacchus » dont l'objet est de promouvoir les richesses culinaires et gustatives de nos régions a, organisé cette année encore, son marché gourmand au stade, le jour de la fête de la gastronomie.



Photos © JC Vignasse et André Lapparent

Gros succès du marché gourmand

Dimanche 24 septembre 2017, sous un très beau soleil, a eu lieu au stade, le Marché Gourmand annuel de la « Bacchusienne ».

Coté Producteurs :

- Le jardin de Brouquisse (Légumes Bio de Maslacq)
- Vins de Bergerac et de Jurançon
- Fromages du pays
- Poulets et canards de la ferme des Eschourdes
- Huitres d'Hossegor
- Thés et cafés
- Pain et cidre du Béarn
- Condiments et boissons
- Toutes sortes de gourmandises (pain d'épices, miel, confitures paysannes, etc...)
- Et plus inattendu un producteur local de savon !



Animation musicale :



- Le sympathique groupe de chanteurs béarnais « Quinz'amics » a apporté la touche de gaité nécessaire pour souligner le côté festif de la journée.



Belle ... et dure journée pour « la Bacchusienne » !

L'équipe de l'association, n'a pas chômé, avec plus de 250 convives à table, pour déguster magret de canard, cœurs de canards, saucisses, ventrèche et frites et une grande affluence à la buvette.

Le Président Laurent ARRIAU et son équipe peuvent se féliciter de la participation à cette journée festive.



Un échange fructueux avec la gendarmerie (09-2017)



A l'initiative du CCAS, le major FAUCHEREAU de Mourenx accompagné de deux gendarmes (Madame Martine PINON et l'aspirante Ambre BARDOT) du service communication de la gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques sont venus proposer un exposé et un dialogue sur la sécurité spécialement dédiés aux seniors. Le public a été nombreux (plus de 40 personnes), beaucoup de sujets ont été abordés et les échanges ont été riches.

Les réflexes de bon sens à avoir pour :

Les cambriolages

Réduire les risques de cambriolage

En limitant les conséquences (dialogue avec l'assurance, photos, relevé des N° de série du matériel...)

Quelles démarches faire si on en est victime

Les escroqueries

Éviter les vols au distributeur de billets (privilégier les distributeurs internes aux agences...)

Ne pas être victime d'escroqueries en démarchage à domicile (Demander une carte professionnelle, savoir dire non, en cas de signature, vérifier que le contrat prévoit un délai de rétractation de 14 jours et écrire soit même en lettre la date de signature) et si nécessaire ne pas hésiter à appeler le 17.

Ne pas entrer dans les escroqueries au rétroviseur (Refuser tout paiement en espèce...)

Être vigilant sur internet et au téléphone

Privilégier les achats sur le site de marques connues

Vérifier avant paiement qu'il se fait sur une ligne sécurisée (https et présence d'un petit cadenas dans la ligne d'adresse)

Se méfier des mails qui paraissent officiels (impôts, sécu, opérateurs téléphoniques...)

Garder du recul par rapport au mail d'un ami qui vous demande de lui envoyer de l'argent Il a pu se faire pirater son carnet d'adresse (Il faut chercher à le contacter par téléphone).

Ne pas rappeler des numéros que vous ne connaissez pas (N° souvent surtaxés)

Contacts et conseils

17 Gendarmerie (Ne jamais hésiter à appeler en cas de doute) - **15 SAMU** - **18 Pompiers**

112 Ensemble des secours (N° Européen qui permet la géolocalisation des portables même sans réseau)

- La page Facebook de la gendarmerie des Pyrénées Atlantiques (où figurent les appels à témoins, les zones où ont été repérés des manœuvres suspectes, des conseils...) pour la trouver taper dans un moteur de recherche « Gendarmerie des Pyrénées atlantiques »
- Vous trouverez au secrétariat de Mairie :
 - ✓ Un livret « Seniors, pour votre sécurité ayez les bons réflexes »
 - ✓ Une brochure « Contre les cambrioleurs ayez les bons réflexes »
- Il existe sur le site maslacq.fr dans la rubrique **VIE PRATIQUE**, un chapitre **sécurité** où vous trouverez de nombreux conseils.





Rentrée des classes (09-2017)

Dès les premiers jours de septembre, les deux écoles de Maslacq ont repris leur activité.

Une dizaine de personnes, ont pris en charge près d'une centaine d'élèves.

- ✓ **L'école Jeanne d'Arc** a vu son effectif diminuer pour cette rentrée 2017, avec vingt sept élèves, partagés en deux postes =>



- ◆ **Le Directeur Nicolas BISCAY** prend en charge les petits et les CE1
- ◆ **Patricia OLHASQUE** s'occupe des CE2/CM1 et CM2. Le poste d'ATSEM est occupé par Michèle MARZIOU.

- ✓ **L'école publique de Maslacq** compte soixante sept élèves, répartis sur trois classes =>

L'équipe enseignante est inchangée:

- ◆ **Florian Teixeira**, Directeur,
- ◆ **Sophie CHAILLET** s'occupe du cours préparatoire,
- ◆ **Sabine LATRUBESSE** est en charge des petites sections.



En complément l'école bénéficie de

- ◆ Trois employées communales
- ◆ Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

La Municipalité

- ◆ **A décidé de ne pas modifier les rythmes scolaires pour l'année 2017/2018** du fait :

- ✓ Que l'état annoncé très tardivement un changement possible
- ✓ Que la municipalité, les enseignants, les parents d'élèves et les écoliers étaient satisfaits du déroulement de l'année scolaire précédente
- ✓ Que le personnel communal et les intervenants extérieurs étaient déjà mobilisés

Elle engagera une réflexion sur le sujet avec les partenaires concernés dans le courant de l'année de façon à pouvoir se positionner en connaissance de cause pour l'année scolaire 2018/2019.

- ◆ **A mis en œuvre le nettoyage du parc informatique**
- ◆ **A engagé des investissements pour moderniser certains équipements**

- ✓ Modernisation du réseau Wifi de la classe de direction
- ✓ Remplacement de l'ordinateur du Directeur
- ✓ Protection antivirus de 36 mois comportant un filtrage Internet (qui permet de se passer d'un serveur).
- ✓ Remplacement dans la classe de Mme CHAILLET
 - ◇ Du vidéoprojecteur
 - ◇ Du Tableau Blanc Interactif par un Tableau Numérique Interactif de nouvelle génération

En effet l'équipement numérique ayant huit ans commençait à souffrir de dysfonctionnements et à reposer sur des technologies obsolètes.



Le jeu des 1000 € (10-2017)



Il y a deux ans, Robert LANGLA a émis l'idée de faire venir Nicolas STOUFFLET de France Inter et son équipe pour enregistrer son émission du jeu des 1000 €.

Georges TROUILHET étant partant pour l'aventure, (qui ne comporte pas d'autre coût pour la commune que l'hébergement des 2 animateurs), contact a été pris avec Radio France et au milieu du mois d'août, nous avons appris que deux émissions seraient enregistrées à Maslacq.



Deux cent à deux cent vingt personnes ont assisté le 5 octobre à l'enregistrement de l'émission du jeu des 1 000 Euros, l'une des émissions mythiques de France-Inter à la longévité étonnante (La première diffusion a eu lieu en 1958).



Un accueil chaleureux

Notre Maire Geo TROUILHET a fait une entrée en matière par un discours de bienvenue très sympathique à l'égard de l'assistance, des bénévoles, et bien entendu de France-Inter qui n'hésite pas à intervenir dans les zones rurales et a volontiers accepté de faire une prestation chez nous.

Il a ensuite offert à Nicolas STOUFFLET une médaille de Maslacq

La participation un peu décevante des Maslacquais à l'enregistrement a été compensée par la participation de personnes venant de loin (Bayonne, Tarbes, Dax...).

L'équipe de France Inter est satisfaite

Les animateurs se sont dits contents de l'organisation qui a été réalisée dans les règles (ce qui n'est pas toujours le cas dans leurs nombreux déplacements !). Ils ont été ravis de la qualité de l'enregistrement et de l'ambiance dynamique de la salle et enchantés de l'accueil à la ferme de Bicatou où ils ont vraiment apprécié la qualité du repas qui leur a été servi.





Une trentaine de personnes se sont portées candidates.



La sélection des candidats, d'un très haut niveau a permis d'abord de retenir dix personnes. Dans un second temps de se limiter aux deux binômes nécessaires pour les deux émissions enregistrées à Maslacq



Émission diffusée le 26 octobre

(sauf si les grèves modifient la date prévue)

- ◆ **Jacqueline Bénard**, retraitée habitant à Dax
- ◆ **Jean-Baptiste Faure**, Directeur de la PME Stareo, qui fait de l'usinage en aéronautique, venu de Bayonne

À l'issue d'un sans faute ont gagné le super Banco de 1000 € !



Nicolas STOUFFLET
Anime l'émission

Émission diffusée le 27 octobre.

(sauf si les grèves modifient la date prévue)

- ◆ **Marianne Lebret**, conseillère municipale de Castetis
- ◆ **Michel Camousseigt de Pau**

Ont eu moins de chance. N'ayant pu répondre à deux questions, ils n'ont pu être repêchés et leurs gains se sont limités à 75 €



Yann PAILLERET procède au compte à rebours sur son métalophone.

Des rapports simples et bienveillants.



Les animateurs lors du verre de l'amitié qui a clôturé la soirée.



Quoi de neuf à la « Petite épicerie » ? (08-2017)



Corinne et Dominique à compter du 15 octobre sont à votre service

- **Le dimanche**
 - ✓ De 7h00 à 13h30
- **Du lundi au samedi :**
 - ✓ Le matin de 7h00 à 13h30
 - ✓ L'après-midi de 16h00 à 19h00

Épicerie :

- ◆ Alimentation générale
- ◆ Fruits et légumes
- ◆ Pain et viennoiseries cuits sur place toute la journée
- ◆ Boissons : Vin, bière, jus de fruits, sirop, soda.....
- ◆ Produits de toilette
- ◆ Produits "Bio"
- ◆ Presse quotidienne

Suite à la reprise du bail du "Multiple rural" par Mme et M COEFFET, nous vous communiquons la liste des services que propose la "Petite épicerie" et la plage élargie des horaires d'ouverture.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans l'exercice de cette activité, en espérant qu'une large fréquentation de leur établissement animera le lien social dans le village.

Merci à tous de leur réserver le meilleur accueil.

Nos emplettes font nos emplois

Café, bar

Traiteur :

Des plats seront proposés tout au long de l'année, possibilité de buffet froid sur commande.

Snacking :

Feuilleté, pizza, baguettine, tarte salée, tarte sucrée selon les saisons, sandwichs sur demande...

Internet vous permet de suivre l'évolution de ce que vous propose la « Petite épicerie »

Une rubrique du site sera tenue à jour régulièrement

Sur Facebook, les gérants vous mettent quotidiennement l'eau à la bouche



<http://www.maslaq.fr>
VIVRE ENSEMBLE
 Entreprises
 Alimentation Épicerie Produits du terroir

Ou bouton



<https://www.facebook.com/La-petite-epicerie-sarl-1233144720128055/>





Avec la CCLO réduisons nos déchets



Limitons le gâchis des prospectus non lus
La Communauté de Commune de Lacq Orthez, à l'instigation de la commune de Maslacq a décidé depuis l'an dernier de vous associer à une opération « **Stop-pub** » en mettant **gratuitement** à la disposition de ceux d'entre vous qui le souhaitent, au **secrétariat de Mairie, des autocollants** à apposer sur votre boîte aux lettres.

Qu'est-ce que l'autocollant STOP PUB ?

Un foyer français reçoit en moyenne 40 kg de publicités papier chaque année.

Nous qui sommes un territoire rural subissant l'influence croisée des grandes surfaces d'Orthez, Mourenx et Pau, nous devons en recevoir près de 55 Kg. Un foyer sur quatre ne les lit pas et les jette directement.

Le « STOP PUB » est un dispositif proposé depuis 2004 qui permet aux personnes qui le souhaitent, de refuser de recevoir la publicité papier « non adressée » dans leur boîte aux lettres pour éviter le gaspillage inutile de papier, tout en acceptant l'information des collectivités locales distribuée par le même canal.

À qui s'adresse-t-il ?

- ✓ **Aux utilisateurs temporaires**
 - Personnes absentes ne souhaitant pas encombrer inutilement leur boîte aux lettres et laisser comme « signalement aux cambrioleurs » une boîte aux lettres pleine.
 - Appartements ou maisons inoccupés pour cause de vente, rénovation, etc...
- ✓ **Aux utilisateurs permanents**
 - Personnes ayant une sensibilité écologique
 - Familles qui ne lisent pas la publicité papier pour diverses raisons
 - Foyers disposant de plusieurs boîtes aux lettres ou d'une boîte aux lettres commerciale
 - Boîtes aux lettres des entreprises

Quel intérêt Financier pour la collectivité et chacun d'entre nous ?

- ✓ **Limitation du gâchis**

Si chacun de ceux qui ne lisent pas, ou peu les prospectus (1/4 d'entre nous) appose un autocollant, près de **400 Tonnes de papier par an peuvent être économisées** sur le territoire de nos 61 communes.
- ✓ **Économie pour la CCLO et ses administrés**

Le traitement de cette masse de papier dans le cadre du recyclage représente une charge de **54 000 €/an qui pourrait ainsi être économisée et donc venir en réduction de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères**



Soyons citoyens et faisons des économies





CCAS => Téléassistance 64



Le Conseil Départemental a présenté début juillet aux Mairies et aux CCAS, le nouveau dispositif de téléassistance pour lequel il a signé une convention avec Europ Assistance pour répondre aux besoins des personnes âgées ou handicapées résidant sur le territoire.

Ce dispositif, « **Téléassistance64** » est destiné :

- ✓ À toute personne de 60 ans et plus (avec ou sans aide du Département)
- ✓ Aux personnes handicapées (sans condition d'âge).

Il donne droit à un crédit d'impôt



Conditions : .

Abonnement de base : 8,76 €/mois

Comprenant l'installation du transmetteur et l'octroi de l'émetteur (montre ou pendentif)

Options supplémentaires :

- ✓ **Détecteur de chute, (3,00 €)** (se déclenche dans le cas d'une chute brutale),
- ✓ **Téléassistance mobile, (19,20 €)** détectable hors domicile avec tél mobile muni d'un bouton d'urgence permettant la géolocalisation)
- ✓ **Détecteur d'activité, (3,00 €)** (détecte les mouvements et déplacements des personnes isolées sans aide extérieure)
- ✓ **Détecteur de fumée, (3,00 €)**
- ✓ **Détecteur de gaz, (7,08 €)**
- ✓ **Rappel de médicaments, (9,60 €)** (se déclenche dans le cas d'oubli de prise des médicaments)
- ✓ **Boîte à clés, (9,60 €)**, (boîte à clés avec code notifié exclusivement aux pompiers dans le cas d'intervention d'urgence au domicile)
- ✓ **Appels de convivialité, (13,56 €)**, (crée un lien social auprès de personnes très isolées, à raison d'une heure par semaine).

Aide du Département (APA ou PCH) : Plafonnée à 8,76 €

Pour tout renseignement :

N° de téléphone dédié : 09 69 32 10 82

Pour s'abonner : .

Mairie—CCAS : 05 59 67 60 79

Ou sur internet :



<http://www.le64.fr/solidarite/autonomie/teleassistance64.html>

CONTACT

Le Formulaire contact

outil de dialogue avec la commune

Le site **maslacq.fr** comporte un onglet **Contact** situé en haut à droite de l'écran, qui est destiné à permettre toute personne qui le désire :

- ✓ De communiquer une information à la commune
- ✓ De poser une question à l'équipe municipale

Le secrétariat de Mairie

- ✓ Reçoit un mail contenant votre intervention
- ✓ *Dans un premier temps*
Communique l'info que vous transmettez, ou la question que vous posez, à la commission concernée
- ✓ *Dans un second temps,*
vous envoie une réponse





Le SSIAD Bassin de Lacq fête ses 20 Ans

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Le Service Infirmier de Soins à Domicile du Bassin de Lacq est une équipe de professionnels de santé qui depuis 20 ans apporte bien être et soins d'hygiène aux personnes âgées permettant leur maintien à domicile. Cette équipe est gérée par l'Association d'Aide et Maintien à Domicile des Personnes Agées du Bassin de Lacq (loi 1901) qui pour fêter ses 20 ans organise une soirée à laquelle vous êtes invités.

18h00 à la salle des Fêtes de Lagor :
Conférence débat

« Réactiver les solidarités familiales dans le maintien à domicile »

Animée par Michel BILLÉ sociologue

Entrée libre et gratuite

Ancien Directeur de l'Institut Régional du Travail Social de Poitiers, Michel BILLÉ est membre du conseil scientifique de France Alzheimer et codirecteur de la collection « L'âge et la vie » chez ÉRÉS.

Un buffet dînatoire clôturera
cette soirée anniversaire
Gratuit sur inscription
auprès du secrétariat du SSIAD
☎ 05 59 71 72 84
avant le 31 octobre 2017.

Venez nombreux !



L'Association Communale de
Chasse Agréée
"La Maslacquoise"
invite le 18 novembre 2017
à 19h30 salle socio
À son repas du chevreuil
Ouvert à tous



Cérémonie du 11 novembre (11-2017)

A l'occasion de l'anniversaire de l'armistice, il n'est, jamais inutile de rappeler, que si le onze novembre mille neuf cent dix huit a été un jour de victoire pour la France et ses alliés, le conflit qui se terminait avait été une défaite pour toute l'Europe.

Notre responsabilité vis-à-vis des milliers de soldats qui se sont fait décimer est de tirer les leçons des conflits qui ont ensanglanté notre continent. Aujourd'hui comme hier, c'est en nous battant pour la paix, la sécurité, la justice et la liberté que nous sommes fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur nos Monuments.



*Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à venir nombreux vous recueillir devant le monument aux morts
le 11 novembre 2017 à 11h00*

La cérémonie se clôturera un verre de l'amitié au Foyer Ménat.



Votre site communal www.maslaoq.fr vous accompagne au quotidien
Pas encore convaincu ? Consultez le , vous y reviendrez régulièrement !!!

FLASH INFO : 15-10 : Maslaoq => Nouveaux horaires épicerie

Info Flash

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS



Actualités locales défilantes

Points forts à retenir

Agenda du jour

Agenda autres jours

ZOOM SUR ...



Dimanche 22

AGENDA

- 21/22-10 : Béarn => 8 idées de s...
- 26-10 : AG du Micro Club de Masl...
- 15-10 : Coeur de Béarn => Animatio... du 15 au 29 oct
- 20-09/19-11 : Autonomie => Donnez votre avis

tous les événements

CANTINE

LOCATION DE SALLES

COMMERCES

ASSOCIATIONS

INSCRIPTION NEWSLETTER

ACCÈS CONTRIBUTEURS

MÉTÉO

Dimanche 17° 11°

Lundi 20° 10°

Mardi 23° 9°

Menus école publique

Les assos du village

Entreprises et commerces

N'hésitez pas à nous faire corriger les données inexactes ou incomplètes (en particulier celles qui vous concernent si vous êtes un responsable d'association, d'entreprise ou de commerce, en cliquant en haut à droite de l'écran sur le formulaire contact



CONTACT

Liberté des salles communales à une date donnée



Bureau Inter associatif du 20/10/-2017



ASSOCIATIONS

Représentées :

ACCA « la maslacquoise » (Chasse) : Georges BARRUÉ
AMASSADE (Aînés) : René DASSAIN
BOULE MASLACQUAISE : Jean-Bernard MARLAT
COMITE DES FÊTES : Julien ESCOS
ÉTOILE SPORTIVE PYRÉNÉENNE (Foot) : Jean Philippe TAUZIA
LES COPAINS DU BORD (Pêche) : Julien ESCOS
Lous de BACCHUS (Marché gourmand) : Laurent ARRIAU
MICROCLUB (Informatique familiale) : Alain de LAPPARENT
PARENTS D'ÉLÈVES (École privée) : Émilie SAINTOURENS et Christelle ARRIAU
Sté d'ÉDUCATION POPULAIRE (Paroisse) : Michel GRIGT
YOGA : Georges TROUILHET



Excusées :

ADEM (Jean NAULÉ)
K'DANCE (Jean Philippe TAUZIA)
APE École publique (Benoît LAU BEGUE)
PELOTARI club (Jean Bernard HAUTOBOIS)
BIBLIOTHÈQUE (Aline CASSOU)
ESPRIT DE JARDIN (Myriam FAURE)

Absentes :

AILES BÉARNAISES
GYM d'entretien
PÊ DE GAT (Langue béarnaise)
TENNIS
VIE AU VILLAGE

CONSEIL MUNICIPAL :

Georges TROUILHET : Maire
Julien ESCOS : Vice Président Vie Associative Fêtes et Cérémonies préside la réunion
Alain de LAPPARENT - Jacqueline MINJOU - Robert LANGLA : Information Communication
Michel GRIGT : Conseiller municipal

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

Julien ESCOS

- Souhaite la bienvenue aux participants qu'il remercie de leur présence.
- Distribue les dossiers de demande de subventions qui doivent parvenir à la Mairie avant le 31 décembre.
- Souligne que la commune souhaite qu'il n'y ait qu'une seule manifestation par jour et que les associations présentes seront prioritaires dans l'utilisation des ressources communales.
- Rappelle la nécessité pour tous ceux qui empruntent du matériel, (que ce soit à la commune ou à la paroisse) de le ramener dès la fin de son utilisation (Il y a encore des bancs qui ne sont pas revenus à la paroisse).

Robert LANGLA

- Indique que France-Inter va donner un coup de projecteur sur notre commune en diffusant les 26 et 27 novembre (sauf si les grèves qui ont eu lieu repoussent la date) les deux émissions enregistrées à Maslacq. Il rappelle que la commune mettra en ligne après leur diffusion, leurs podcasts sur son site Internet pour permettre à tous les maslacquais de les écouter librement quand ils le souhaitent.
- Rappelle la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts à 11h00.
- Donne le programme du Téléthon de Maslacq qui aura lieu le même jour : Gratiféria, 2 CV du Béarn (expo et balades), promenade pédestre autour de l'histoire du village, hypnose et magie, buvette et grillades, collectes pour le téléthon...

Alain de LAPPARENT

- Indique que la Commission Information Communication regrette que les associations ne fournisse pas spontanément plus de matière pour alimenter les actualités du site.

Georges TROUILHET

- Remercie les participants pour le temps qu'ils consacrent à la vie de la commune à travers leurs associations.



Activités

K'Dance (Salsa)



Présidente : Valérie CASAMAYOU

☎ 06 79 17 28 97 ou s'inscrire sur place.

Séances : Salle socio culturelle,

- ✓ **Lundi : Cours animés par Kiko**
19h Salsa débutants
20h Salsa intermédiaire
- ✓ **Mardi : Cours animés par Mona**
19h Bachata 2
20h Salsa portoricaine (débutants)
21h Lady styling

Gym d'entretien



Présidente : Andrée LABARRERE

☎ 05 59 67 65 01

Cours : assurés par une professeure jusqu'à fin juin.

Séances (step, low impact, relaxation...) salle socio :

- ✓ **Lundi matin (seniors)** de 9h30 à 10h30
- ✓ **Mercredi soir** 1h ou 2 h consécutives entre 19h00 et 21h00

Les personnes désireuses de participer ou de se renseigner peuvent appeler ou venir à une séance.

Lous de Bacchus



Président : Laurent ARRIAU

☎ 07 77 68 27 96 lousdebacchus@laposte.net

Manifestations :

- ✓ **17 ou 24/02/2018** Cochonaille (Parc et salle socio)
- ✓ **23/09/2018** Marché gourmand (Parc et salle socio)

Micro Club



Président : Alain de LAPPARENT

☎ 06 74 37 92 94 alain-delapparent@wanadoo.fr

Assemblée Générale :

- ✓ **26/10/16 à 20h30** salle Ménat

Activité :

Initiation à l'informatique familiale.

- ✓ Connaître Windows, Utiliser Internet,
- ✓ Rudiments de bureautique :
 - ◇ Traitement de textes : Word - ou Libreoffice
 - ◇ Tableur : Excel ou Libreoffice
- ✓ Photo : Classement, retouche et partage
- ✓ Aide à l'installation de matériel

Consultez le blog : <http://microclub.blogspot.com>

Téléthon Sivom de Lagor



Coordinatrice: Marie Claire ELISSONDO
Organisateur pour Maslacq : Robert LANGLA

☎ 06 31 44 23 71 robert.langla@orange.fr

Manifestation sur Maslacq :

11/11/2017 Salle socio

- ✓ Gratiféria : 10h00-16h30 (vide grenier gratuit)
- ✓ 2 CV du Béarn : Exposition et balades
- ✓ Forum 64 de l'hypnose à partir de 11h00 hypnose et magie
- ✓ Collectes pour le téléthon (Urne pour les dons, piles, téléphones, livres pour enfants de moins de 5 ans)

Vie au village



Président : Franck LEBRETON

Manifestations :

L'association est en dormance en attente de sang neuf



Activités 2017-2018

Pelotari Club Maslacquais



Président : Jean Bernard HAUTOIS

☎ 06 31 18 55 01

Utilisation du Trinquet :

13 h/sur 4 jours + week-end.

Inscriptions dès à présent et tournoi février 2018

Manifestations :

- ✓ ??/??/2017 Finales tournoi interne 2017
+ Assemblée Générale en soirée
- ✓ Février 2018 : Début du tournoi externe
- ✓ 9 juin 2018 : Finales du tournoi externe

Les Copains du Bord



Président : Julien ESCO S

☎ 06 32 43 05 44

Manifestations :

- ✓ 03/11/2017 : AG au foyer
- ✓ À partir de mars => Vente de cartes de l'association
- ✓ 03/03/2018 : Ouverture du lac
- ✓ 23 /06/2018 : Concours de pêche des Fêtes
- ✓ 22 /09/2018 : Journée adhérents

Étoile Sportive Pyrénéenne



Président: Benoît RAFFIER

☎ 06 74 02 29 01

♦ **Activité** : Football sur Maslacq et Biron

Manifestations :

- ✓ 12/11/2017 : Vente de gâteaux au porte à porte
[facebook](#) ou www.pyreneenne.com

Association d'éducation populaire



(paroisse)
Président : Michel GRIGT

☎ 05 59 67 68 45

- ✓ Paroisse Saint Jean Baptiste des vallées.

Manifestation :

- ✓ Le 08 /04/2018 : Kermesse inter-paroissiale salle socio
- Repas de midi (salle socio).
- Vente de pâtisseries le matin au porte à porte à :

✓ Maslacq,	✓ Sauvelade,
✓ Biron,	✓ Castetis
✓ Sarpourenx,	✓ Argagnon
✓ Castetner,	

École de musique



Président :

Georges FRÉCHOU

Cours de piano, guitare, accordéon, pour petits, grands et adultes et un jardin musical pour une approche de la musique à partir de 5 ans.

☎ 05 59 67 67 00 (Georges FRECHOU)

☎ 06 26 88 03 95 Joëlle ADAGAS

Manifestations :

- ✓ ??/06/2018 : Audition à 18h00 Salle socio

Tennis Club



Présidente : Brigitte ALVES RAMOS

☎ 05 59 67 63 79

Activité :

- ✓ Gestion du terrain de tennis



Activités 2017-2018

Comité des Fêtes



Président : Julien ESCOS

☎ 06 32 43 05 44 ju.escos@orange.fr

Manifestations :

- ✓ Novembre 2017 : AG Salle Ménat pour l'avenir des Fêtes
- ✓ 22-23 06/2018 : Fêtes patronales (si elles ont lieu)

Suivez le Comité des Fêtes sur Facebook

APEL École Jeanne d'Arc



Présidente : Émilie SAINTOURENS

☎ 06 98 58 38 70 loic.dejoie@orange.fr

Manifestations :

- ✓ 26/11/2017 : Vente de gâteaux
- ✓ 09/12/2017 : Marché de Noël
- ✓ 21/01/2018 : Vente de gâteaux
- ✓ 10/06/2018 : Fête de l'école

Bibliothèque municipale



Responsable : Suzanne CORNILLE

☎ 05 59 67 30 40

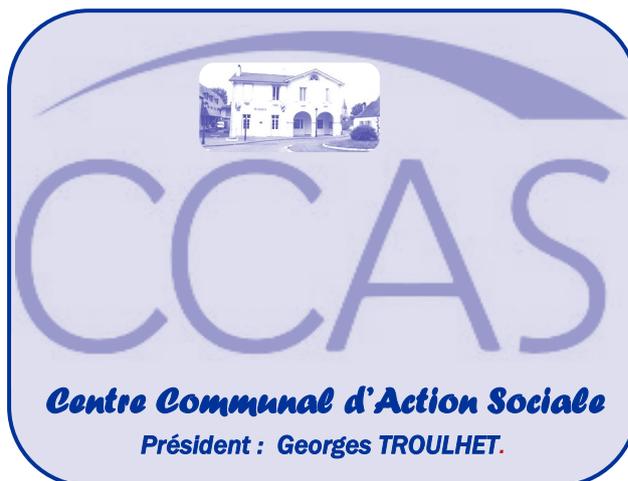
Heures d'ouverture :

- ✓ Mardi 16h30–18h30
- ✓ Mercredi 14h00–15h15
- ✓ Samedi 10h00–11h30

Animations salle Ménat à 11h00 :

- ✓ 08/12/2017 Atelier de Jeanne (récupération de Doudous)

Site du pôle lecture : <http://www.pole-lecture.com>



Centre Communal d'Action Sociale

Président : Georges TROULHET.

☎ 05 59 67 60 79

Services : Secrétariat de Mairie

Manifestations :

- ✓ ??/12/2017 Noël des enfants salle socio.
- ✓ ??/12/2017 Repas de Noël offert aux maslacquais de 70 ans et plus qui désirent y participer, salle socio

Esprit Jardin



Présidente : Myram FAURE

☎ 05 59 38 21 65

Activités

- ✓ Échanges autour du jardinage.

Manifestation

- ✓ Vide grenier





Activités 2017-2018

Amassade



Président :
René DASSAIN.

☎ 05 59 67 60 80

Tous les premiers vendredi du mois de 14h00 à 18h00, jeux (Belote, scrabble) et goûter salle Ménat.

Manifestations :

- ✓ 09/12/2017 : Assemblée Générale
- ✓ 13/02/2018 : Mardi gras
- ✓ 08/03/2018 : Repas chevreuil
- ✓ 03/04/2018 : Omelette pascale 12h salle socio
- ✓ Sortie de printemps à fixer

ACCA la Maslacquoise

Président : **Georges BARRUÉ**



☎ 06 82 31 33 44 Jean Claude VIGNASSE

☎ 06 82 21 48 22 Didier HAURAT

Activités : Chasse – Régulation des espèces – Fabrication de sauce – Participation au Téléthon

Manifestations :

- ✓ **Théléthon :** 11/11/2017 10h00-16h30 salle socio
- ✓ **Repas annuel (ouvert à tous)**
18/11/2017 20h salle socio
17/11/2018 20h salle socio

Boule maslacquoise



Président : **Jean Bernard MARLAT**

☎ 06 70 56 03 60

Manifestations :

- ✓ AG date à fixer Salle Ménat
- ✓ Tournois
 - ◇ Lors des Fêtes
 - ◇ Le 13/07/2018
 - ◇ Le 15/09/2018

Yoga



Présidente :
Lise TROUILHET

☎ 06 85 96 71 36

Activité :

- ✓ Séance de « Hata Yoga »
Salle Ménat tous les mercredis à 18h00

Pè de gat



Présidente : **Marie Hélène CAHAPÉ**

Activités

Culture béarnaise

L'association est en dormance en attente de sang neuf

Randonneurs de Maslacq



Présidente : **Jeannine ARNALDO LASSAUBE**

☎ 05 59 67 61 76

Activités :

- ✓ Rando tous les jeudis

Manifestations :

- ✓ 14/12/2017 Assemblée Générale (Salle socio)



Agenda des manifestations



- **05 : France Inter (Jeu des 1 000 €)**
✓ *Enregistrement Salle socio-18h*
- **26 : Micro-Club**
✓ *Assemblée Générale 20h30 Ménat*
- **26 : France Inter (Jeu des 1 000 €)**
✓ *12h45 diffusion 1° émission*
- **27 : France Inter (Jeu des 1 000 €)**
✓ *12h45 diffusion 2° émission*



- **À fixer : Comité des Fêtes**
✓ *Assemblée Générale*
✓ *Décision pour les Fêtes*
- **À fixer : Boule maslacquaise**
✓ *Assemblée Générale*
- **03 : Copains du bord**
✓ *Assemblée Générale au foyer*
- **11 : Téléthon Gratiféria Salle socio**
✓ *Marché gratuit,) 10 h00 -16h30*
✓ *Promenade historique) 10h00 -12h30*
✓ *2 CV Expo- balades) 10h00 -16h30*
✓ *Hypnose magie) 11h00 -16h30*
✓ *Buvette-grillades) 10h00 -16h30*
- **12 : Étoile Sportive Pyrénéenne (Foot)**
✓ *Vente gâteaux Porte à porte*
- **18 : Chasse Repas annuel**
✓ *Ouvert à tous 20 h00 Salle socio*
(Inscriptions petite épicerie)
- **26 : APEL École Jeanne d'Arc**
✓ *Vente de gâteaux*
- **?? : Petite épicerie**
✓ *Beaujolois Nouveau*
- **?? : Pelotari**
✓ *Finale tournoi interne 2017*
✓ *Assemblée Générale*





Décembre 2017

- **08 : Bibliothèque**
 - ✓ *Animation : L'atelier de Jeanne, Récupération et adoption de doudous* Salle Ménat
- **09: Amassade**
 - ✓ *Assemblée Générale 11h30* Salle socio
- **09-10 : Parents école privée**
 - ✓ *Marché de Noël* Salle Ménat
- **14 : Randonneurs de Maslacq**
 - ✓ *Assemblée Générale* Salle socio
- **?? : Centre Communal d'Action Sociale**
 - ✓ *Noël plus de 70 ans* Salle socio
- **?? : Centre Communal d'Action Sociale**
 - ✓ *Noël des écoles* Salle socio

Janvier 2018

- **21 : Parents école privée**
 - ✓ *Beignets du mardi gras* Salle socio

Février 2018

- **13 : Amassade**
 - ✓ *Beignets du mardi gras* Salle socio
- **17 ou 24 : Lous de Bacchus**
 - ✓ *Cochonaille* Salle socio
- **?? : Pelotari**
 - ✓ *Début du tournoi interne*

Mars 2018

- **04 : Copains du bord**
 - ✓ *Vente des cartes de l'association*
 - ✓ *Ouverture du lac* Lac de la plaine
- **08 : Amassade**
 - ✓ *Repas du chevreuil* Salle socio

Avril 2018

- **03 : Amassade**
 - ✓ *Omelette pascale 12h00* Salle socio
- **08 : Société d'Éducation populaire**
 - ✓ *Kermesse Inter-paroissiale* Salle socio



Agenda des manifestations

Mai
2018

- **27 : Étoile Sportive**
✓ *Repas fin de saison*
Salle socio
- **Date à fixer : Amassade**
✓ *Sortie de printemps*

Juin
2018

- **09 : Pelotari Club**
✓ *Finale du tournoi Trinquet*
- **10 : APEL (Parents d'élèves Jeanne d'Arc)**
✓ *Fête de l'école Salle socio*
- **22-23 : Fêtes patronales (Si elles ont lieu)**
✓ *Concours de pêche Copains du bord*
✓ *Tournoi de la boule maslacquaise*
- **xx : École de musique**
✓ *Audition Salle socio*

Juillet
2018

- **13 : La boule maslacquaise**
✓ *Tournoi nocturne Boulodrome du stade*

Septembre
2018

- **15 : La boule maslacquaise**
✓ *Tournoi Boulodrome du stade*
- **22 : Copains du bord**
✓ *Journée adhérents Lac de la Plaine*
- **23 : Lous de Bacchus**
✓ *Marché gourmand Parc et salle socio*

